ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement

Question au Gouvernement n° 2637

Texte de la question

EMPLOI ET LOGEMENT DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Monique Boulestin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Monique Boulestin. Monsieur le Premier ministre, au moment où le malaise social s'installe et où l'on s'interroge sur l'avenir des jeunes, le logement est devenu le principal sujet d'inquiétude des Français.

Parmi les publications récentes, la Caisse nationale d'allocations familiales vient de communiquer une étude faisant apparaître que les jeunes, qui gagnent pourtant beaucoup moins que leurs aînés, paient, en valeur absolue, des loyers quatre fois plus chers.

Entre le loyer, la caution à verser et les garanties demandées, les jeunes ont du mal à se loger décemment et en sont réduits à recourir à ce que l'on appelle communément le système D.

On en arrive ainsi à une situation aussi absurde que paradoxale : le choix du logement conditionne de plus en plus celui de l'emploi.

Les jeunes sont aujourd'hui soumis aux exigences contradictoires d'un marché du travail qui demande mobilité et flexibilité et d'un marché du logement qui reste rigide et exigeant. On en vient même à demander une caution parentale à des salariés trentenaires en CDI.

Pourtant, premier poste de dépenses, le logement est l'une des conditions de stabilité de l'être humain. Source de sécurité, il lui permet également de se projeter dans l'avenir, c'est-à-dire de construire non seulement une vie professionnelle, mais également une vie de couple, une vie de famille.

En 2008 et 2009, les pouvoirs publics ont à nouveau inscrit sur leur agenda politique la question de l'autonomie des jeunes adultes : livre vert du Haut commissariat à la jeunesse rendu public en 2009, discours du Président de la République en octobre de la même année.

Pourtant, dans les faits, toujours rien.

Monsieur le Premier ministre, vous êtes toujours les premiers à discourir sur les sujets d'importance, mais vos déclarations ne sont jamais suivies d'effets. Au moment où se discute le budget du logement des jeunes, nous attendons de voir si vos décisions seront enfin en accord avec vos annonces. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Marc-Philippe Daubresse, ministre de la jeunesse et des solidarités actives.

M. Marc-Philippe Daubresse, *ministre de la jeunesse et des solidarités actives*. Madame la députée, vous avez à juste titre parlé de l'autonomie des jeunes. C'est en septembre 2009 que le Président de la République avait annoncé dans un discours le plan " Agir pour la jeunesse ", qui consistait à concentrer l'action sur les leviers essentiels permettant aux jeunes d'accéder à l'autonomie, l'orientation et la formation, bien sûr, mais aussi le logement et l'emploi. C'était d'ailleurs la même philosophie que celle qui nous avait permis d'obtenir des résultats significatifs dans le cadre du plan de cohésion sociale reconnu par la plupart des acteurs objectifs.

Nous continuons dans cette voie avec Laurent Wauquiez. Nous avons mis en place un plan pour l'emploi des jeunes de plus de 1,2 milliard d'euros, 50 000 apprentis ont été embauchés grâce au dispositif zéro charges destiné aux entreprises embauchant un apprenti, et 88 000 grâce à la prime supplémentaire par apprenti supplémentaire, 97 700 jeunes ont été embauchés grâce à l'aide à l'embauche des jeunes de moins de vingt-six ans. Il y a eu 200 000 contrats CIVIS supplémentaires et nous avons ouvert 11 000 places d'école de la

deuxième chance pour les jeunes ayant connu un premier échec à qui l'on redonne une deuxième chance.
Pour le logement étudiant, nous avons réussi avec Valérie Pécresse à atteindre 13 000 places supplémentaires, ce qui porte à 44 000 depuis 2007 le nombre de logements supplémentaires mis à la disposition des CROUS.
Nous avons organisé la colocation dans le parc public et réduit de deux à un mois le dépôt de garantie. Nous avons mis en place un dispositif pour le logement des apprentis, 250 millions dans le grand emprunt, et réalisé 18 000 places d'hébergement pour l'alternance, et nous allons expérimenter la garantie des risques locatifs pour les jeunes.
Vous le voyez, nous sommes déterminés à favoriser l'autonomie des jeunes.

Données clés

Auteur : Mme Monique Boulestin
Circonscription : Haute-Vienne (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2637
Rubrique : Jeunes
Ministère interrogé : Jeunesse et solidarités actives
Ministère attributaire : Jeunesse et solidarités actives

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 novembre 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 novembre 2010